

MISE EN ADÉQUATION DES FORMATIONS ET DES BESOINS EN EMPLOIS LOCAUX

Après l'attaque sur le bac pro, l'autre lame de fond de la réforme **réside dans la modification du cadre d'élaboration de la carte des formations**. L'objectif est de mettre en adéquation les formations et les besoins en emplois locaux, des dispositifs Avenir Pro et Avenir Pro+ donne à France Travail l'opportunité de diriger les jeunes vers ces métiers. En effet, le LP est considéré comme un vecteur pour atteindre l'objectif de 5% de taux de chômage défini par la loi dite « *plein emploi 2027* ». Le développement de formations « low cost » a pour but d'**attaquer la qualification pour individualiser le salaire** et rémunérer, à faible « coût », en fonction des compétences attachées au poste de travail.

LE CADRE D'ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS

AVANT LA RÉFORME DE 2023...

Les autorités académiques recensent par ordre de priorité les ouvertures et fermetures

Chaque région, après concertation avec les branches professionnelles et les organisations syndicales des employeurs et des salarié-es, procède au même classement. La carte des formations est l'un des éléments de la stratégie définie par le CPRDFOP élaboré au sein du CREFOP.

Convention État/région avec classement par ordre de priorité des ouvertures et fermetures. Après accord du recteur, **la région** arrête la carte régionale des formations professionnelles initiales. **Les autorités académiques** mettent en œuvre les ouvertures et fermetures en fonction des moyens disponibles.

AVEC LA RÉFORME DE 2023...



LA CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE DU 13/07/23

Taux de transformation de la carte fixé à 6% par an, 25% en 2027

Pluri-annualité de la carte des formations (3 ans)

Implication accrue des sous-préfets, des acteurs socio-économiques

Conventions tripartites entre préfets/régions académiques/régions



DÉVELOPPER LES FORMATIONS AUX MÉTIERS EN TENSION OU D'AVENIR : dans le cadre d'AMI-CMA (Appel à Manifestation d'Intérêt - « Compétences et Métiers d'Avenir »)

France 2030 propose de cofinancer les évolutions aux côtés des régions, des entreprises et des autorités académiques (plateaux techniques, formations et reconversions...).



ORION : pilotage de l'offre de formation à partir d'indicateurs partiels mettant en relation : effectifs, taux de pression, taux de remplissage, taux de réussite, poursuite d'études, taux d'insertion; aboutissant à un « indice de performance » qui ne tient pas compte de la qualité des formations (seules celles comptant plus de vingt élèves sont référencées).

**RÉPONDRE AUX BESOINS
DU PATRONAT ET
ASSIGNER LES JEUNES À
RÉSIDENCE!**

**TAUX NATIONAL DE
TRANSFORMATION DES
OFFRES DE FORMATION**

2024 : 5,4%

2025 : 8%

2027 : 25%



RÉNOVER LES DIPLÔMES EN BLOC DE COMPÉTENCES

Il s'agit de « *tenir compte des grandes transitions que connaît notre société et de créer de nouveaux diplômes qui correspondent aux nouveaux métiers émergents* », mais derrière ces éléments de langage se cache la volonté de répondre surtout à la demande de main-d'œuvre des métiers en tension.

La réponse à la « **transition écologique** » s'arrête à la révision des diplômes de construction et d'installations thermiques. Pour ce qui est du « **défi numérique** » **seul** le baccalauréat professionnel « cybersécurité, informatique et réseaux, électronique » a été rénové. Enfin pour le « **défi démographique** » : un nouveau CAP « grand âge » et une mention complémentaire « aide à domicile » ont été lancés à la rentrée 2023.

La rénovation de ces diplômes est à chaque fois l'occasion de les réécrire en bloc de compétences.



LIVRER LA JEUNESSE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans un contexte de **concurrence avec l'apprentissage** la réforme veut :

- **fermer**, pour 2027, **25% des formations qui mènent insuffisamment à l'emploi** ou à la poursuite d'études ; en particulier dans le domaine du tertiaire administratif
- ouvrir dans les secteurs en tension (industrie, services à la personne, numérique, énergie, bâtiment durable, mobilités douces, etc.).

RÉPONDRE AUX MÉTIERS EN TENSION :

QUEL CONTRAT? QUEL SALAIRE?
QUELLES CONDITIONS DE TRAVAIL ET
DE SÉCURITÉ ?



EN DÉVELOPPANT LES FORMATIONS LOCALES NON QUALIFIANTES ET NON PÉRENNES :



LES COLORATIONS (du Bac pro au BTS) :

- * mise en place d'un enseignement modulaire
- * mixage des publics (scolaire/adulte en formation/privé-es d'emploi)

ATTEINTE À LA LIBERTÉ

PÉDAGOGIQUE

Un exemple avec l'UMN (Université des Métiers du Nucléaire) : la coloration nucléaire

Objectif : répondre aux besoins des métiers en tension de la filière nucléaire française

Pédagogie : l'UMN fournit un module commun de formation, une acculturation sur une installation

nucléaire, les situations pédagogiques professionnelles contextualisées.

Les moyens : aucun moyen horaire spécifique

Pour quelle qualification ? UNE « **ATTESTATION DE RÉALISATION** »



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE LA TRANSFORMATION DES COLORATIONS EN OPTIONS FAISANT L'OBJET D'UN CADRAGE NATIONAL ET D'UNE QUALIFICATION PRISE EN COMPTE.

LES COLORATIONS DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN VOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.



LES FCIL (formations complémentaires d'initiatives locales) : ces formations non pérennes disposent de peu de moyens DGH et ne sont pas qualifiantes.



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE LEUR TRANSFORMATION EN VÉRITABLE DIPLOME DE NIVEAU 3 OU DE NIVEAU 4.





EN CRÉANT 20 000 PLACES EN CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION (EX MC)

Cumulée à la mise en place des familles des métiers, la révision des diplômes est l'occasion d'une **attaque de leur spécialisation** ! Depuis la rentrée 2024, le développement des certificats de spécialisation dans l'offre de formation est exponentiel (souvent par apprentissage dans les GRETA).



**MOINS DE
POURSUITE
D'ÉTUDES EN BTS**

LE BAC + 1 ?

**NOUVEAU CONTRAT
« 1ÈRE EMBAUCHE » ?**

LE BAC +1 « UN SAS VERS L'ENTREPRISE » :

Pour la ministre, un an de formation pour des élèves de LP plus jeunes, c'est une « spécialisation » et un sas vers l'insertion. Etant donné qu'un certificat de spécialisation c'est plus de 50% du temps de formation en entreprise, **le Bac +1 s'apparente surtout à une période d'essai d'un an**. Ces formations pourraient être aussi colorées comme par exemple la « MC Technicien en peinture aéronautique » au « lycée Airbus » de Toulouse.

LE BAC +1 CONTRE LE BAC +2 !

Une étude du CEREQ annonce que le développement des Bac +1 vise à réduire les flux vers le Bac +2

« Ceux qui échouent dans le supérieur (41 % de ceux s'y étant engagés) rencontrent des conditions d'insertion proches des bacheliers entrés directement sur le marché du travail, une orientation vers un « bac+1 » (validé ou non) aurait été plus bénéfique. »

*« Elle met en évidence que l'obtention d'une certification complémentaire d'un an au bac pro peut s'avérer presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur et clairement plus gratifiante si cette poursuite d'études se solde par un échec. En revanche, **le pari de l'enseignement supérieur devient gagnant pour ceux qui en sortent diplômés, en termes de qualité d'emploi (statut, qualification et rémunération).** »*

CEREQ Etudes, n° 52, Octobre 2023, 32 p. Débuter un bac pro : pour quels diplômes et quelle insertion ?



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE QUE CES CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION SE FASSENT SOUS STATUT SCOLAIRE ET QUE LEUR QUALIFICATION SOIT INSCRITE DANS LES GRILLES SALARIALES. LA MISE EN PLACE DE CES CERTIFICATS DOIT DONNER LIEU À UNE DOTATION HORAIRE EN HEURES POSTES.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE LA CRÉATION DE PLACES EN BTS.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE POUR PERMETTRE UNE REMISE À NIVEAU OU LA POSSIBILITÉ D'UNE ANNÉE DANS UNE CLASSE PASSERELLE

UN PLAN SOCIAL À VENIR ...

Ce plan social va toucher les lycées professionnels et entraîner des suppressions de postes massives et des reconversions forcées. Celles-ci, menées **au détriment des risques psychosociaux**, et **sans réelles perspectives** autre que celle d'être formé-e par des profs associé-es issu-es des secteurs en tension. **En fonction des régions toutes les filières vont être touchées**. Pourtant étant donné le nombre d'élèves non affecté-es à chaque rentrée depuis 2023, notamment dans les filières tertiaires, il serait indispensable d'augmenter les capacités d'accueil de ces formations.



LA JEUNESSE POPULAIRE SACRIFIÉE

Cette **attaque contre la jeunesse des milieux populaires** doit être combattue avec force et détermination. Les lycées professionnels sont, ni plus ni moins, mis au service des besoins des entreprises locales ce qui **s'apparente à une forme de privatisation de la formation sous statut scolaire!**

Cette logique de court terme relègue loin derrière **les enjeux écologiques et industriels et les besoins sociaux** qui devraient pourtant présider à son élaboration. Pour répondre à ces **nécessités**, il est impératif d'**augmenter le niveau de qualification** de la jeunesse et que celui-ci soit **reconnu dans les conventions collectives**.

Or, l'ensemble des orientations retenues pour élaborer la carte des formations va diminuer les possibilités d'étude des élèves en STS et les contraindre à s'intégrer dans des emplois précaires, sous-qualifiés et sous-payés.

ENJEU DE CLASSE ET DE
SOCIÉTÉ :

ÉMANCIPATION/QUALIFICATION
POURSUITE D'ÉTUDES



**LES ÉLÈVES N'ONT PAS VOCATION À ÊTRE
ASSIGNÉ-ES À RÉSIDENCE
ET À DEVENIR DE LA MAIN-D'ŒUVRE SOUS-
PAYÉE ET CORVÉABLE À MERCI !**

AVENIR PRO
FRANCE TRAVAIL



LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME MACRON...



- ✗ DES LP AU SERVICE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET DES ENTREPRISES LOCALES
- ✗ DES FORMATIONS FERMÉES, UN PLAN DE RECONVERSIONS FORCÉES, DES PERTES DE POSTES
- ✗ UNE ATTAQUE SUR LE STATUT NOTAMMENT AVEC LE PACTE
- ✗ UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE
- ✗ UNE ATTAQUE CONTRE LE PROJET ÉMANCIPATEUR DU LP
- ✗ UN RAPPROCHEMENT DU STATUT DE L'ÉLÈVE AVEC CELUI DE « SALARIÉ-E » LOW-COST
- ✗ UN DÉVELOPPEMENT DU MIXAGE DES PUBLICS



AVEC LA CGT EDUC' ACTION REVENDIQUONS...



**L'ABROGATION DE LA TVP ET DE LA RÉFORME MACRON
LA CRÉATION DE FORMATIONS DIPLÔMANTES ET QUALifiantES
UN PROJET ÉMANCIPATEUR POUR LES ÉLÈVES**



CGT Educ'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655

unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteducation



@cgteduc.fr